



DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL  
26 rue du Loup  
01440 VIRIAT

**COMPTE RENDU  
ASSEMBLEE GENERALE DE DEBUT DE SAISON**

**Samedi 25 Octobre 2024 à VIRIAT**

## ORDRE DU JOUR

### 17 H 30

- Accueil des participants, signature du listing de présence, vérification des pouvoirs et remise des télécommandes pour les votes.

### 18 H 30

- Accueil par :
  - M. Joël MALIN, Président du District
  - M. Alexis MORAND, Adjoint de Viriat, délégué à la vie associative – transition écologique – relations extérieures, et Conseiller départemental.
- Présentation de l'ordre du jour.
- Allocution du Président.
- Annonce du quorum.
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de fin de saison tenue à St Etienne sur Reyssouze le 19 Juin 2024.
- Etude des vœux.
- Résultat des votes.

### PAUSE

- Présentation des comptes financiers.
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes 2023/2024.
- Résultat des votes.
- Affectation du résultat.
- Résultat des votes.
- Lieu de la prochaine AG : vendredi 20 juin 2025 à Hauteville.
- Allocution de Madame vice-présidente du Conseil départemental de l'Ain.
- Allocution de Monsieur le président du CDOS AIN.
- Allocution de Monsieur le représentant de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football.
- Allocution de fin d'assemblée générale.

### IMPORTANT !

**Les clubs qui quitteront l'assemblée générale avant la fin seront amendés de 33 €uros.**

### **Personnalités présentes :**

- M. MORAND Alexis, Adjoint de Viriat, délégué à la vie associative – transition écologique – relations extérieures, et Conseiller départemental.
- M. ALLARD Denis, membres du bureau plénier de la LAuRAFoot.
- M. DRESCOT Dominique, membres du bureau plénier de la LAuRAFoot.
- M. ALBAN Bernard, membre du Comité de Direction de la LAuRAFoot.
- M. MICHALLET Paul, président d'honneur du District de l'Ain de Football.
- M. CELDRAN Christophe, président UNAF.

### **Membres du Comité Directeur présents :**

BENOIT Pierre, BESSET Grégory, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GALLICE Catherine, GILLY Stéphanie, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, LAUPRETRE Vincent, MALIN Joël, MERIAUX Céline, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, TEPPE Patrick, TOUZANI Hamid, VIOLLET Sonia.

### **Membres des Commissions présents :**

BELPALME Jean, BENEJAN Henri, BERNARD Alain, JOSSERAND Alain, NAEGELLEN Sylvie.

### **Personnel administratif présent :**

MALIN VALENCIN Emilie (secrétariat), TEPPE Esther (responsable administrative).

### **Personnalités excusées :**

- Mme CEDILEAU Hélène, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Ain.
- M. PERRET Bernard, maire de Viriat.
- M. BARBET Bernard, président d'honneur du District de l'Ain de Football.
- M. JANNET Jean François, président d'honneur du District de l'Ain de Football.

### **Membres du Comité de Direction excusés :**

BOSSET Régis, REYNAUD Lucas.

### **Membres des Commissions excusés :**

DELOY Françoise, GAUTHIER Yannick, PRADA René et REYDELLET Jacques.

☺ ☺ ☺ ☺

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui sera annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille d'émargement permet de constater que :

Sur les 93 clubs convoqués :

- 77 clubs présents (75 au terme des inscriptions soit 2 clubs en retard).
- Ambronay, Bellignat, Bourg Sud, Chazey Bons, Chevroux, Colomieu, Dortan, Haut Revermont, Jassans Frans, Mille Etangs, Montluel, Peyrieu Brens, Plastics Vallée, St Etienne sur Chalaronne, St Marcel, Valsershône Foot.

### **Clubs représentés par un autre club :**

Anglefort représenté par le FC Artemare

Veyziat représenté par Oyonnax ATT

En conséquence, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer suivant l'ordre du jour.

☺ ☺ ☺ ☺

A 18 h 30, le Président Joël MALIN ouvre la séance.

Monsieur Alexis MORAND, adjoint au maire de Viriat, représentant M. Bernard PERRET, maire de Viriat. A noter que M. MORAND est également Conseiller départemental,  
Monsieur Franck RIGON, président du comité olympique et sportif de l'Ain,  
Messieurs Denis ALLARD et Dominique DRESCOT, membres du bureau plénier de la LAuRAFoot ainsi que Bernard ALBAN, membre du conseil de Ligue et régional de l'étape représentant le Président Pascal PARENT en préparation de son AG de dimanche,  
Monsieur Paul MICHALLET, président d'honneur du District de l'Ain,  
Monsieur Christophe CELDRAN, président de l'UNAF,  
Monsieur Henri BENEJEAN, représentant Yannick GAUTHIER président de l'Amicale des anciens,  
Messieurs les membres du comité de direction du District de l'Ain,  
Messieurs les membres non élus des commissions,  
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs,  
Messieurs les représentants de la Presse,  
Chers amis,  
Je déclare ouverte cette assemblée générale ordinaire de début de saison 2024-2025

Je dois vous présenter les excuses de :

Madame Hélène CEDILEAU, vice-présidente du Conseil départemental en charge des Ressources Humaines et des sports,  
Monsieur Bernard BARBET, président d'honneur du district de l'Ain et de la ligue Auvergne Rhône-Alpes,  
Monsieur Jean-François JANNET, président d'honneur du District de l'Ain,  
Monsieur Régis BOSSET, président de l'Amicale des Educateurs,  
Monsieur CECONNELLO, comptable, et monsieur GATTA, commissaire aux comptes, nous rejoindront tout à l'heure pour le bilan financier,  
Je voudrai aussi souhaiter tous mes vœux de prompt rétablissement à Bernard BARBET, Régis BOSSET et Dominique PONS et peut-être d'autres que j'oublie qui luttent en ce moment contre la maladie.

Je remercie Monsieur Bernard PERRET et la municipalité de Viriat de nous permettre d'organiser cette assemblée générale dans cette belle salle très fonctionnelle.

Cette assemblée a pour but de présenter les comptes de la saison écoulée, ce qui sera le thème principal de cette AG. J'en profite pour remercier la commission des finances, particulièrement Vincent LAUPRETRE, notre nouveau trésorier qui va vous les présenter, pour avoir accepté de faire ce travail important, sans oublier bien sûr Esther qui, après la démission surprise de Jean-Marie ABBEY, a été au four et au moulin pour fournir tous les éléments nécessaires à l'établissement de ces comptes. J'ai d'ailleurs le plaisir de vous informer qu'ils sont bons, sans excès, et que l'attribution du résultat, si vous en êtes d'accord, correspondra à une attente de votre part. Nous aurons en outre à discuter de quelques vœux, dont 2 ont été présentés en juin, mais d'après certaines informations, leur portée n'aurait pas été bien comprise par certains d'entre vous et j'espère que nous pourrons vous convaincre de leur bien-fondé aujourd'hui.

Je vous remercie tous, membres de clubs, présidents, éducateurs, arbitres ou simples mais indispensables dirigeants pour votre investissement et tout le travail effectué au service du Football et je vous remercie d'avoir pris sur votre temps libre pour être présents aujourd'hui, afin de participer aux débats et d'échanger d'une part avec le district et d'autre part avec les dirigeants des autres clubs.

Je vous souhaite maintenant une très bonne assemblée générale.

Avant de donner la parole à Jacques CONTET, notre secrétaire général du district qui comme d'habitude orchestrera cette soirée, je vous demanderai un moment de recueillement pour toutes celles et tous ceux de la famille du football et pour leurs proches qui nous ont quitté depuis notre AG de juin, que ce soit accidentellement ou suite à de longues maladies, trop souvent douloureuses.

Merci.

## **ALLOCUTIONS et MOTS D'ACCUEIL**

### **M. MORAND Alexis, Adjoint de Viriat, délégué à la vie associative – transition écologique – relations extérieures et Conseiller départemental**

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous présente les excuses de Mme Hélène CEDILEAU retenue par d'autres engagements.

Je suis ravi d'être présent à cette assemblée et je vous remercie pour votre invitation.

Merci d'avoir choisi la commune de Viriat pour votre AG, commune qui aime de foot et qui vibrera demain avec le match de Coupe de France Viriat / Grand Ouest Association Lyonnaise, club de National 2. Bonne chance aux autres clubs du département que nous espérons retrouver au prochain tour.

Félicitations à Joël MALIN qui a été réélu avec sa liste en Juin, le mérite est à souligner car on sait tout l'investissement que cela représente.

Le District de l'Ain est une pierre angulaire pour le Département qui restera à ses côtés avec ses subventions.

Malgré la crise, le Département et les collectivités traversent une période compliquée avec la baisse importante des aides de l'Etat. Il va falloir faire autant avec moins d'aides, il y aura sans doute des évolutions et des ententes à trouver.

Je ne serai pas plus long, bonne assemblée générale. Merci encore pour votre présence, votre confiance et je vous souhaite donc une bonne assemblée générale.

### **Allocution du Président Joël MALIN**

Mesdames, Messieurs,

Nous commençons une nouvelle mandature, avec un nouveau comité de direction, avec de nouveaux projets ou des projets antérieurs qu'il faut continuer à travailler car l'objectif n'a pas été atteint. Nous n'oublions pas que nous devons faire progresser le foot dans l'Ain, tout en restant à votre service, au service des clubs en respectant les règlements édictés par nos instances, à savoir la Fédération Française de Football et la ligue Auvergne Rhône Alpes.

Histoire de vous échauffer un peu avec des chiffres pour que vous soyez à point pour l'intervention de Vincent, je ferai juste un petit point sur les licences, 19777 ce matin, sensiblement comme la saison dernière à 50 près, ce qui nous laisse entrevoir le franchissement

des 21500 cette saison encore. A noter cependant une baisse du foot animation garçon de -6,4% et du foot animation filles de -7,4% compensée par une hausse de 13,4% des licences dirigeants. Lors de l'AG de juin, je vous avais présenté nos différents axes de travail, les arbitres et l'arbitrage, le développement des nouvelles pratiques, le développement du foot féminin et la lutte contre les incivilités et la violence.

L'arbitrage tout d'abord. La commission de l'arbitrage a prévu 2 formations initiales d'arbitrage. Nous essaierons d'intégrer dans la deuxième une formation aux premiers secours qui est obligatoire depuis juillet 2024. Il faudra également prévoir cette formation aux arbitres actuels qui ne l'ont pas. La CDA a également prévu une réunion pour les référents de clubs en arbitrage et je vous invite, si vous n'en avez pas encore dans votre club à envoyer une personne pour qu'elle voit de quoi il retourne. Elle organisera en janvier 2 samedis de formation continue pour tous les arbitres, dans un but de fidélisation, mais surtout dans le but d'améliorer la qualité de l'arbitrage.

Notre nouvel éducateur sportif Damien DULAC a déjà pris à bras le corps le développement des nouvelles pratiques avec en particulier le futnet et le foot en marchant, sans oublier le futsal à travers les coupes jeunes et féminines. Des tours préliminaires seront organisés avec des finales qui pourront déboucher sur des finales régionales. Des informations vous sont adressées sur vos boites mail, je vous remercie d'en faire la communication auprès des personnes concernées et intéressées dans vos clubs.

Le développement du foot féminin qui reste malheureusement chaotique car, du fait du nombre insuffisant d'équipes, la commission sportive est obligée de donner des calendriers presque au dernier moment pour éviter de trop les modifier. Elle est malheureusement confrontée à l'insatisfaction de certains clubs qui aimeraient davantage d'anticipation et à la demande d'autres qui ne savent pas jusqu'au dernier jour s'ils pourront aligner une équipe. Malgré cela, on pourrait penser que le niveau s'améliore dans notre district, au vu de notre sélection U14 qui a gagné ses 3 matchs dont le dernier probant contre la Loire, lors du rassemblement interdistrict du début de semaine à Tola Vologe. Cela leur permettra de jouer la phase finale, toujours à Tola Vologe, à la mi-décembre. A noter que pratiquement toutes les filles jouent en mixité. Bien sûr j'en profite pour leur adresser toutes mes félicitations ainsi qu'à leur staff avec en cerise sur le gâteau une conduite irréprochable sur et en dehors du terrain de toute l'équipe, cela fait plaisir. Il nous reste la lutte contre la violence qui obligatoirement, se fera avec vous. Je sais que tous les clubs n'ont pas le même public mais je me permets de vous demander votre aide pour, je ne rêve pas, non pas éradiquer la violence mais la réduire au maximum. Vous verrez tout à l'heure l'augmentation trop importante des amendes disciplinaires mais je peux vous assurer que mon souhait, notre souhait, c'est de les réduire à un minimum. Ce n'est pas de gaieté de cœur que la commission de discipline sanctionne, mais elle doit tout faire pour protéger 99% des joueurs et faire que le foot soit un jeu, pratiqué avec du plaisir malgré un enjeu, en sanctionnant cette infime minorité qui pourrit la vie de tous, la vôtre y comprise.

J'avais promis une tournée dans les clubs, certains d'entre vous se sont signalés pour nous accueillir, mais devant un début de saison chargé, j'ai décidé de ne commencer qu'après cette AG. Je vous contacterai rapidement pour l'organisation.

Je ne peux pas éviter de vous parler des sanctions prises pour les infractions au principe de neutralité, article 1.1 des statuts fédéraux. Le conseil de Ligue a adopté au mois de Juillet un barème de sanctions sur ce sujet. Suite à des remarques de dirigeants, d'éducateurs composant la commission technique élargie, le bureau du District a décidé d'assouplir les règles qui deviennent les suivantes. Pour le foot réduit qui concerne des U7 aux U13, il n'y aura pas de sanctions pour les équipes adverses qui accepteront de jouer contre des équipes non en règle en l'absence d'arbitres officiels et pour ce même foot réduit, les joueuses et joueurs pourront mettre collants ou sous-pull du 1er Novembre au 1er mars non inclus sans être sanctionnés.

Un mot sur le protocole commotion donné par le médecin de la LAuRAFoot et qui vous a été transmis ainsi qu'à tous les arbitres. J'avoue qu'il est un peu touffu mais je pense que nous nous

devons de le respecter car l'enjeu de la santé est trop important. Une synthèse de ce protocole sera faite et publiée dans le magazine Tribunes de la ligue. Nous vous communiquerons cette synthèse, plus abordable, dès sa sortie.

Bien sûr, je souhaiterai bon vent à l'AS Misérieux-Trévoux qui disputera dans une semaine le 5ème tour de la coupe Gambardella et au FBBP 01, à l'ESB Marboz, au CS Viriat et à l'AS Guéreins Genouilleux qui disputeront le 6ème tour de la coupe de France ce week-end sans oublier les seniors féminines du PVFC Oyonnax qui elles, disputeront le 4ème tour de la coupe de France féminine ce week-end également.

Voilà, j'en ai l'occasion devant vous deux fois par saison et je terminerai mon propos en adressant encore tous mes remerciements aux membres du comité directeur, aux membres des commissions qui œuvrent chaque semaine, à nos salariés qui font un travail sérieux dans la bonne humeur, à tous nos arbitres qui sont sur les terrains tous les dimanche parfois dans des conditions un peu tendues, aux observateurs d'arbitres, aux délégués, à l'amicale des anciens mais bien sûr aussi à vous, présidents, dirigeants, éducateurs qui donnez sans compter pour que le plus beau sport qui est le nôtre soit et reste une belle école de la vie.

Je vous souhaite une très bonne saison et je vous remercie de votre attention.

## Approbation du procès-verbal de l'AG de fin de saison à St Etienne sur Reyssouze le 21 Juin 2024

**Vote de l'assemblée sur le procès-verbal de l'assemblée générale** : adopté à la majorité (pour : 99,2 % - contre : 0,8 %).

## VOEUX

**Vœu de la Commission Technique, avec le soutien de la Commission Technique Elargie** (composée de Présidents de club, dirigeants et éducateurs)

### Constat

Le tableau ci-dessous présente les évolutions des effectifs par génération (génération née en XXXX), les formes de championnats proposés par catégorie lors des saisons (Saison XXXX-XX) et enfin la perte de licenciés lors du changement de catégorie (XX - XX - XX)

Génération	U14	U15	U16	U17	U18	U19	U20	Catégories
1992					458	415	356	Saison 2011-12 (U15-U17-U19)
1993				544	465	384	332	Saison 2012-13 (U15-U17-U19)
1994			504	503	411	410	320	Saison 2013-14 (U15-U17-U19)
1995		651	570	491	471	417	372	Saison 2014-15 (U15-U17-U19)
1996	667	623	488	496	427	389	347	Saison 2015-16 (U15-U17-U19)
1997	678	621	507	474	406	336	292	Saison 2016-17 (U15-U17-U19)
1998	624	595	475	515	415	363	325	Saison 2017-18 (U15-U17-U19)

1999	612	591	537	534	449	365	312	Saison 2018-19 (U15-U18)
2000	649	658	507	533	437	345	331	Saison 2019-20 Covid
2001	698	667	539	503	491	345	303	Saison 2020-21 Covid
2002	661	645	520	479	423	277	288	Saison 2021-22 (U15-U18)
2003	701	678	492	468	428	297	293	Saison 2022-23 (U15-U18)
2004	745	665	490	443	468	303	306	Saison 2023-24 (U15-U18)
2005	740	621	442	482	475	340		
2006	745	662	550	536	574			
2007	683	702	568	552				
2008	732	755	640					
2009	810	821						
2010	896							

Ces chiffres bruts prennent en compte les renouvellements de licence + les nouvelles licences.

Perte > 25% sur la génération lors du changement de catégorie.

Perte comprise entre 15 et 25% sur la génération lors du changement de catégorie.

Perte < à 15% sur la génération lors du changement de catégorie.

### Vœu

Afin de freiner la perte de licenciés après la catégorie U18 et la catégorie U15, la commission technique souhaite mettre en place à partir de la saison 2025-26 un championnat U15 (avec les catégories U14 et U15), un championnat U17 (avec les catégories U16 et U17) et un championnat U20 (avec les catégories U18, U19 et U20).

De plus, cela donnerait une plus grande cohérence par rapport aux accès aux championnats régionaux.

Les U15 D1 accèderaient au championnat U15R2 et U16R2

Les U17 D1 accèderaient au championnat U17R2

Les U20 D1 accèderaient au championnat U20R2 (sans barrage)

Cela favoriserait également la mise en place d'un projet sur l'ensemble des catégories du club, tout en laissant la possibilité à une très bonne génération de participer régulièrement aux championnats régionaux à la suite de son accession.

Validité pour 3 saisons.

	U14	U15	U16	U17	U18	U19	U20
2024-25		D1					
2025-26			R2				
2026-27				D1			
2027-28					R2		
2028-29						D1	
2029-30							R2

Pour finir, cela permettrait de laisser du temps à des jeunes U19, U20 de s'adapter au « monde senior ».

En s'appuyant sur les chiffres de cette saison, et sur les clubs ayant une équipe U20, vous trouverez ci-dessous les besoins moyens pour constituer une équipe :

	U14	U15	U16	U17	U18	U19	U20	Catégories
<b>2023-24</b>	896	817	637	545	572	333	297	U15-U18
<b>Nbre équipes</b>	89 équipes		77 équipes					
<b>Nbre joueurs/génération</b>	10,06	9,17	8,27	7,07	7,42			
<b>Nbre moyen de joueurs/équipe</b>	19,23		22,76					
<b>2024-25</b>	896	817	637	545	572	333	297	U15-U17-U20
<b>Nbre équipes</b>	89 équipes		54 équipes		48 équipes			
<b>Nbre joueurs/génération</b>	10,06	9,17	11,79	10,09	11,91	6,93	6,18	
<b>Nbre moyen de joueurs/équipe</b>	19,23		21,88		25,02			

Nombre d'équipes par catégorie pour la saison 2023-24 :

District	Nbre de clubs	Nbre de licenciés	Nbre moyen de L / clubs	Nbre équipes U15	Nbre équipes U17	Nbre équipes U20	Ratio (U18+U19+U20) / Nbre d'équipes
<b>01</b>	89	21649	243	89	U18 : 76	Cible à 20	60
<b>26/07</b>	156	30890	198	125	85	24	65
<b>38</b>	180	35971	199	139	94	27	64
<b>69</b>	228	63219	277	239	173	82	36
<b>73</b>	61	13034	213	44	33	10	62
<b>74</b>	130	32621	250	139	83	26	54

Evolution du nombre d'équipes depuis la saison 2021-22 :

District	Saison 21-22		Saison 22-23		Saison 23-24		Saison 24-25	
	U20	Senior	U20	Senior	U20	Senior	U20	Senior
<b>01</b>	/	197	/	192	/	170	/	185
<b>26/07</b>	12	261	8	254	24	252	28	250
<b>38</b>	22	245	32	248	27	234	37	226
<b>69</b>	83	228	86	247	82	233	86	241
<b>73</b>	9	90	13	93	10	85	10	88
<b>74</b>	24	202	21	184	26	188	37	195

	Saison	U15	U16	U17	U18	U19	U20
<b>Ain</b>	2021-22	702	550	482	468	297	288
	2022-23	755	568	536	475	303	293
	2023-24	821	640	552	574	340	306
<b>Drôme Ardèche</b>	2021-22	992	711	677	718	516	445
	2022-23	1156	815	754	679	450	454
	2023-24	1231	957	880	633	517	463
<b>Isère</b>	2021-22	1208	898	857	703	524	535
	2022-23	1351	1052	886	728	504	482
	2023-24	1492	1088	958	720	553	498
<b>Savoie</b>	2021-22	401	308	282	243	216	166
	2022-23	431	374	360	213	169	181
	2023-24	530	394	397	290	193	162
<b>Haute Savoie</b>	2021-22	1042	914	799	620	452	410
	2022-23	1146	958	873	619	383	393
	2023-24	1315	1062	910	673	399	372

Perte > 25% sur la génération.

Perte comprise entre 15 et 25% sur la génération.

Perte < à 15% sur la génération.

**Vote de l'assemblée générale** : adopté à la majorité (pour : 51 % - contre : 49 %).

**Commission des Règlements concernant l'article 23.2 – Forfait :**

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b><u>Article 23 – Classements – Points</u></b> <b><u>Article 23.2 – Forfait</u></b> 23.2.1) Pour tout forfait le jour de la rencontre, l'équipe recevante doit établir une feuille de match (FMI ou papier à transmettre par mail au district avant lundi midi).</p> <p>[...]</p>	<p><b><u>Article 23 – Classements – Points</u></b> <b><u>Article 23.2 – Forfait</u></b> 23.2.1) Pour tout forfait le jour de la rencontre, l'équipe recevante doit établir une feuille de match (FMI ou papier à transmettre par mail au district avant lundi midi).</p> <p><b>23.2.1.1 – Une équipe déclarant forfait devra payer une amende au district.</b> <b>En cas de forfait d'une équipe pratiquant à 11 dans les trois dernières journées, cette amende sera doublée (sauf le dernier niveau de chaque catégorie, Seniors D5 2<sup>ème</sup> niveau, foot réduit).</b></p> <p>[...]</p>

**Vote de l'assemblée générale** : rejeté à la majorité (pour : 45,3 % - contre : 54,7 %).

**Vœu de JS Bettant**

Nous souhaiterions que les équipes seniors féminines puissent intégrer au moins une joueuse U16.

Les clubs n'ayant pas de U15 garçons voient leurs U16F quitter le club ou même arrêter le foot car il y a trop peu de clubs comptant une catégorie U18 féminine dans le département.

Certaines débutent le foot et ne se voient pas jouer dans un autre club et encore moins intégrer une équipe de U15 garçons.

**Vote de l'assemblée générale** : rejeté à la majorité (pour : 29,9 % - contre : 70,1 %).

**Vœu de l'AS MISERIEUX-TREVOUX.**

L'AS MISERIEUX TREVOUX souhaite émettre le vœu que le District rémunère directement les Arbitres, et que les clubs soient prélevés des frais d'arbitrage directement sur leur compte.

**Avis du Comité de Direction** : non soumis au vote. Le comité de direction étudiera la faisabilité de cette demande.

# COMPTES FINANCIERS

## **Bilan et compte d'exploitation de la saison 2023/2024**

Vincent LAUPRETRE remercie le président Joël MALIN pour sa confiance, les membres de la commission Finance Alain JOSSERAND, Alain BERNARD et Dominique PONS pour leur soutien, Mr Christophe CECCONNELO expert-comptable et Mr Philippe GATTA commissaire aux comptes pour leurs avis éclairés et leurs précieux conseils, ainsi que Mme Esther TEPPE responsable administrative pour son aide précieuse.

Il présente les comptes de la saison 2023/2024 (1er juillet 2023 au 30 juin 2024). Ces derniers ont été présentés au comité de direction dans leur version définitive le 10 octobre 2024.

L'exercice 2023/2024 est bénéficiaire de 16 839 € en hausse de 10 495 € par rapport à 2022/2023. Les charges s'élèvent à 565 386 € contre 534 802 € précédemment soit une hausse de 5,72 %. Les produits progressent également de 7,59 % ; ils passent de 541 146 à 582 225 €.

Si on regarde plus en détail le compte de résultat, on constate :

- Un résultat d'exploitation déficitaire de -9 836 € ; ce résultat d'exploitation correspond à l'activité propre du district et à son fonctionnement courant et normal.
- Ce résultat était déjà déficitaire en 2023 avec - 7 750 € ; il y a donc une légère dégradation de l'ordre de 2 000 €.

Par contre, le résultat financier est positif et s'élève à 22 173 € ; il était déficitaire de 1 801 € en 2023 ; c'est ce qui correspond aux produits des placements financiers moins les intérêts d'emprunt.

Enfin, nous avons un résultat exceptionnel de 7 096 € mais en baisse par rapport à 2023 ; c'est ce qui correspond à des opérations liées à l'activité du district mais dont nous devons néanmoins tenir compte dans notre comptabilité.

Du coup, après prélèvement de l'impôt sur les bénéfices qui s'élève à 2 594 €, nous arrivons à un résultat final bénéficiaire de 16 829 €

Le cabinet KPMG a réalisé le contrôle des comptes. Les informations ont été mises à la disposition des clubs comme le prévoient nos statuts.

## **La parole est cédée à M. Philippe GATTA, représentant le cabinet de commissariat aux comptes KPMG.**

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association District de l'Ain de Football relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Je suis à votre disposition comme à celle du trésorier pour répondre à vos questions sur ces comptes, pour pouvoir échanger et répondre à vos interrogations.

Merci beaucoup de votre attention.

#### **Approbation des comptes 2023/2024 tels que présentés**

**Vote de l'assemblée générale** : approuvé à l'unanimité.

#### **Affectation du résultat dans les comptes du district**

Le compte de résultat faisant apparaître un bénéfice, les membres du Comité de Direction décident à l'unanimité d'affecter ce résultat à l'achat de tablettes.

**Vote de l'assemblée générale** : approuvé à la majorité (pour : 98,3 % - contre : 1,7 %).

**LIEU DE LA PROCHAINE AG**

L'AG de fin de saison 2024/2025 aura lieu le Vendredi soir 20 Juin 2025 à Hauteville, club support : CO PLATEAU.

## ALLOCUTIONS DE FIN DE TRAVAUX

### **M. RIGON Franck, président CDOS 01**

Bonjour à toutes et tous et je remercie le District pour son invitation.

C'est un plaisir d'assister à cette réunion car je la trouve très vivante, très démocratique, très constante avec des votes réguliers. Des gens qui se plaignent, d'autres qui collaborent, d'autres qui effectivement sont contre, je pense que c'est ça la vie associative, la vie sportive. En tout cas vous l'incarnez avec vos valeurs.

Depuis le mois de Juin vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a eu les Jeux Olympiques. Je voulais en parler car entre les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques, le foot a brillé au niveau de son équipe homme puisqu'il a fallu une grande équipe d'Espagne pour les battre en finale.

J'ai pointé plusieurs images mais j'ai gardé une image de ces Jeux Olympiques et Paralympiques, c'est celle du dernier tir au but du cécifoot. Je ne sais pas si vous l'avez vu mais c'est le seul qui s'est décalé de son ballon, qui a pris 2 pas en arrière avant de tirer sur un poteau rentrant côté gauche et il faut s'imaginer que le gars ne voit rien et il arrive à mettre un but extraordinaire. J'ai trouvé cette image-là relativement étonnante et vraiment c'était un grand moment de sport et de ce point de vue là c'était déjà une réussite mais là cette finale et battre les Argentins c'était un grand moment.

Le CDOS regroupe l'ensemble des 53 fédérations du département, c'est un peu plus de 1400 clubs et pratiquement 150000 licenciés sur le département de l'Ain.

Vous avez la possibilité de nous solliciter pour des formations :

- la responsabilité civile et pénale des dirigeants
- prévention et gestion des conflits
- logiciels informatiques comme Canva
- comptabilité associative avec le logiciel Casico
- trésorerie associative
- préparation mentale du sportif
- entretien et nettoyage d'un PC
- la vie associative
- découverte des réseaux sociaux
- formation sur l'I.A. (en prévision)

Je vous souhaite une belle saison, je sais que pour le foot elle a commencé, et j'espère qu'elle sera fructueuse. On l'a vu sur les 6<sup>ème</sup> tour de coupe ou il y a pas mal d'équipes de l'Ain, je m'en félicite et je vous félicite pour votre travail assidu auprès de tous les joueurs de terrain des dimanches.

Bonne saison à vous et à très bientôt.

### **M. ALLARD Denis, représentant le président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes**

Bonsoir à toutes et tous.

C'est toujours un grand plaisir de venir dans le District de l'Ain, ça permet de retrouver quelques anciens avec qui on a partagé des bons moments à la Ligue ainsi que Franck RIGON puisqu'on l'invite de temps en temps dans le Pays de Gex. Merci Franck pour ta disponibilité.

Je voudrais féliciter le président et son comité de direction, surtout l'ancien puisqu'il y a eu les élections au mois de Juin, pour cette brillante gestion du District de l'Ain. C'est remarquable car on sait qu'en France c'est des moments difficiles pour certains, et bien là on a des gens qui gèrent avec beaucoup de sérieux.

Je profite de l'occasion pour féliciter votre président, Joël MALIN, qui a été élu par ses pairs de la LAuRAFoot tout dernièrement en qualité de représentant auprès du Bureau du Collège National des Présidents de District. Bravo Joël. Et nous aurons bien besoin de son talent et de ses

convictions pour défendre notre football amateur, celui de nos clubs, celui de notre territoire maintenant que la L.F.A. a été sérieusement sabordée par quelques ambitieux à titre personnel. Notre Ligue Auvergne Rhône Alpes a terminé la saison 2023/2024 avec un record de licenciés puisque nous flirtons avec les 288000 licenciés, c'est un nouveau record, et puis également nous avons dépassé les 3000 arbitres officiels. C'était l'objectif de notre président Pascal PARENT en début de saison dernière.

Par ailleurs, la santé financière de la LAuRAFoot est plutôt saine avec un budget qui cette année dépasse les 14 millions d'euros et un compte de résultat positif d'environ 85000 euros. Ceux qui participeront à l'AG de la Ligue auront tout le détail.

Pour l'instant nous espérons que le nombre de licenciés de la présente saison pourra être de même niveau pour garantir nos bons résultats financiers.

Après demain, dimanche, se tiendra l'assemblée générale électorale de la Ligue à laquelle participeront les délégués de votre district.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, le Conseil de Ligue devra respecter l'obligation d'avoir plus de 25% de femmes en son sein. Ainsi nous accueillerons une dizaine de déléguées territoriales féminines parmi les 28 membres de la liste proposée par le président Pascal PARENT, et, à ces 28, viendront donc s'ajouter les 11 présidents de district et également le représentant des clubs nationaux.

Une dernière information, le 14 Décembre prochain à l'occasion de l'assemblée générale électorale de la fédération, tous les présidents des clubs amateurs participeront la veille ou l'avant-veille, par voie électronique, au vote de cette nouvelle liste du Comex.

Je vous invite d'ores et déjà à participer à cette élection qui est très importante surtout dans le contexte que je vous ai expliqué de malheureusement de l'amputation des initiatives et des prérogatives de la L.F.A., il est important que l'on puisse avoir un vote massif de tous les clubs pour faire comprendre au nouveau Comex que le foot amateur est toujours très présent.

Ceci dit, je vous souhaite une excellente fin de saison.

Merci beaucoup de votre attention.

#### **M. Joël MALIN, président du District de l'Ain**

Nous arrivons au terme de cette assemblée générale financière, je féliciterai particulièrement notre trésorier qui est arrivé à avoir 100% des votes, du jamais vu et il nous a présenté un compte de résultat auquel il n'avait pas participé. C'est là tout son talent, on peut encore l'applaudir.

Les comptes, vous l'avez vu, ont été bien gérés. L'affectation pour l'achat des tablettes a été approuvée et puis il y a eu les vœux, on a discuté, on n'a pas été spécialement toujours d'accord, il y en a qui sont passés et d'autres pas c'est la démocratie comme l'a dit Franck RIGON du CDOS, il est toujours étonné par la démocratie qui règne dans nos AG. Effectivement, il y a des votants et puis quand les gens votent il y a des résultats pour ou contre.

Merci à vous d'avoir participé à cette assemblée générale et je vais vous inviter au vin d'honneur et je vous souhaite à tous une très bonne saison 2024/2025.

La séance est levée à 20 H 45.

Le Président,  
Joël MALIN

Le Secrétaire général,  
Jacques CONDET